

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SÉRIGNAN

SÉANCE DU 14 MARS 2016 à 20 heures 30

L'an deux mille seize et le quatorze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence temporaire de Monsieur Jacques DUPIN, 1^{er} Adjoint – Monsieur Valentin DESIO étant le secrétaire de séance.

PRÉSENTS : M. Jacques DUPIN - Roselyne PESTEIL –M. Jean-Pierre BALZA - Mme Magali PALERMO - M. Claude GEISEN - Mme Catherine MONTARON-SANMARTI - Mme Marie-Hélène JOUHET - M. Christian BUSEYNE –Mme Marie-Thérèse CARAYON-BALLESTER- M. Pascal GAUREL – Mme Ann-Sophie GARCIA-BREWER - M. Michel MAUREL – M. Valentin DESIO - Mme Marie CICOLELLI-TENZA - M. Georges NOGUES - M. Henri ROUANET- M. Marc MACOU - M. David SANTACREU.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Robert SALAMERO (donne procuration à Cathy MONTARON) - Mme Stéphanie COURTOIS (donne procuration à Magali PALERMO) - Mme Bénédicte LAUTIER (donne procuration à Marie-Hélène JOUHET) - M Olivier CHKOUNDA (donne procuration à Georges NOGUES) - Mme Maryline ANDRE (donne procuration à Roselyne PESTEIL) - Mme Céline PIAZZA (donne procuration à Jacques DUPIN) - Mme Stéphanie ROIG (donne procuration à M. SANTACREU).

ABSENTS : M. Frédéric LACAS - Mme Florence LACAS-HERAIL - M. Laurent CAILLAT - Mme Eliane VIGNON.

Service : Urbanisme
16.03- 13 –

OBJET : ZAC DE LA GARENQUE – ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Monsieur Jacques DUPIN, 1^{er} adjoint, informe qu'afin d'engager le projet de ZAC de « La Garenque », il est nécessaire de lancer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Plusieurs cabinets ont été consultés et trois offres ont été déposées en mairie :

Missions	AF CONSEIL	RENE VAQUER	PRIMA GROUPE
concertation	4 100 €	4 400 €	14 000 €

études préalables	49 400 €	32 200 €	18 000 €
étude hydraulique et dossier loi sur l'eau	11 600 €	9 000 €	16 000 €
dossier création de ZAC	26 100 €	22 300 €	30 000 €
consultation aménageur	3 000 €	2 100 €	11 500 €
TOTAL HT	94 200 €	70 000 €	89 500 €

Il propose de retenir l'offre de RENE VAQUER, moins-disant.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président,

DECIDE à l'unanimité,

D'APPROUVER le choix du bureau d'étude RENE VAQUER pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement de la ZAC La Garenque pour un montant de 70 000 € HT soit 84.000 € TTC.

D'AUTORISER Monsieur Claude GEISEN à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Frédéric LACAS